

**Commune de SAINT-GILLES**  
**Service de l'Urbanisme**  
Place Maurice Van Meenen, 39

**B – 1060 BRUXELLES**

Bruxelles, le

V/Réf : 23183/2003-242 (corr. M. De Blicq)  
N/Réf : AVL/KD/SGL-2.181/s.359  
Annexe : 1 dossier

Messieurs,

Objet : SAINT-GILLES. Rue de Lombardie, 21. Projet de transformation et de réaffectation.

En réponse à votre lettre du 15 novembre 2004, en référence, reçue le 16 novembre, nous avons l'honneur de porter à votre connaissance que, en sa séance du 1<sup>er</sup> décembre 2004, et concernant l'objet susmentionné, notre Assemblée a émis les remarques suivantes.

Le projet porte sur la réaffectation sans transformation du rez-de-chaussée commercial en bureau ainsi que l'aménagement d'un duplex entre le deuxième et le troisième étages. Pour rappel, l'immeuble se situe dans la zone de protection de l'immeuble situé à l'angle de la rue de Lombardie et de la rue Bréart.

Si le dossier transmis est plus que sommaire vu l'absence d'un plan de la situation existante et de photographies tant de la façade arrière que de l'intérieur, la Commission prend acte du fait qu'aucune intervention n'est projetée en façade avant et qu'aucune modification profonde n'est de nature à porter préjudice à l'immeuble classé.

Veillez agréer, Messieurs, l'expression de nos sentiments distingués.

A. VAN LOO  
Secrétaire

J. DEGRYSE  
Président

C.c. : A.A.T.L. – D.M.S., A.A.T.L. – D.U., Cabinet du Secrétaire d'Etat.